

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 16 juin 1964

La séance est ouverte à deux heures et demie.

(Texte)

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. GRÉGOIRE—LE COMITÉ DES CHEMINS DE FER ET LE DÉBAT SUR LE DRAPEAU CANADIEN

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège relativement à la déclaration que faisait l'honorable ministre des Transports (M. Pickersgill) à la Chambre le 10 juin 1964, lorsqu'il a présenté un avis de motion portant sur le renvoi des rapports et budgets annuels des chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air-Canada au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques. A ce moment-là, l'honorable ministre des Transports déclarait:

Je peux assurer à tous les honorables députés que toutes les substitutions qu'un parti voudrait apporter à la liste des membres d'un comité seront rapidement effectuées par le whip.

Or, monsieur l'Orateur, en fonction des séances du comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, les substitutions désirées par notre parti n'ont pas encore été faites, parce que nous avons été avisés trop tard que les représentants des chemins de fer Nationaux comparaitraient cette semaine devant le comité permanent.

Cela se produit en même temps que le débat très important, qu'a mentionné hier le très honorable premier ministre, sur le drapeau canadien.

Pour ces raisons, monsieur l'Orateur, nous croyons que l'honorable ministre des Transports, comme il l'a toujours fait dans le passé, devrait aujourd'hui faire honneur à ses déclarations et veiller à ce que le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques ne siège pas tant que la question du drapeau canadien sera à l'étude à la Chambre, et ce, premièrement, en vertu de l'engagement qu'il a pris, le 10 juin dernier, ainsi qu'en fait foi la page 4334 au hansard, colonne de droite.

Deuxièmement, nous demandons que le comité ne siège pas cet après-midi ni ce soir, pour la raison très importante qu'a invoquée le ministre des Transports, ce matin au comité, lorsqu'il a déclaré qu'il ne pourrait pas assister aux séances du comité à cause du sujet très important dont on traite actuellement à la Chambre des communes.

Troisièmement, nous croyons que ce comité ne pourra siéger non seulement cet après-midi, ni ce soir, ni demain, mais même pendant toute la période où sera débattue la question du drapeau, parce que nous la croyons très importante—le premier ministre lui-même a d'ailleurs cru bon de mentionner que cette question était très importante et que nous vivions au Canada des journées historiques.

Pour ces raisons, monsieur l'Orateur, j'en appelle au ministre des Transports, personnellement, parce que je sais qu'il a toujours respecté ses engagements dans le passé—et le prie de faire en sorte que le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques ne siège pas pendant le débat sur le drapeau.

(Traduction)

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Le président du comité étant absent, qu'il me soit permis de signaler que je me suis rendu, moi, ce matin, à la réunion. Un peu vieux jeu, je croyais qu'elle avait lieu dans la salle du comité des chemins de fer et j'étais en retard. De toute façon, je ne suis pas membre du comité. Toujours est-il qu'une fois arrivé, j'ai constaté qu'on avait décidé de changer l'heure de la séance. C'est là une décision du comité dont, sauf erreur, on ne peut en appeler à la Chambre. Je ne vois pas ce qu'on pourrait y faire, à moins que le président ne songe, vu l'importance historique des délibérations de cet après-midi, à convoquer le comité pour 5 heures.

Je dis tout simplement qu'il pourrait le faire, car, comme la chose ne regarde pas la Chambre, il faudrait la régler derrière les rideaux. Quant à l'engagement dont je vous ai fait part, il avait trait à des remplacements. On me dit que les avis avaient été transmis deux jours plus tôt. Nul doute que si mon honorable ami le whip en chef avait eu en main les motions requises, il les aurait présentées.

(Texte)

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, je demanderais au ministre des Transports d'être un peu plus explicite. Au lieu de nous dire que l'affaire peut être arrangée derrière les rideaux, s'il prenait sur lui-même de recommander au comité de ne pas tenir de séances pendant le débat sur le drapeau, je crois que le président du comité, qui est un membre éminent du parti libéral, accepterait avec empressement la suggestion du ministre des Transports à cet effet...